



Extrait du Procès-verbal
ou
Copie de Résolution

Corporation municipale Sainte-Sophie-de-Lévrard

À la session ordinaire du conseil de la corporation municipale de Sainte-Sophie-de-Lévrard, tenue le 3 octobre 2016 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants : Danièle Gagnon, Jacqueline Lambert, Samuel F. Charpentier, Pierre Gravel et Daniel Désilets.

Absence : monsieur Serge Turmel

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Guy Beudet, maire.

RÉSOLUTION # 4112, 10-2016 Lettre d'appui pour le projet Ferme Ste-Sophie

ATTENDU QUE la Ferme Ste-Sophie désire construire de nouvelles installations et augmenter son cheptel pour continuer de subvenir aux besoins de la famille propriétaire de ladite ferme;

ATTENDU QUE la ferme suit les procédures nécessaires à ce projet, dont l'étude d'impact sur l'environnement et que la municipalité a rencontré un consultant à ce sujet;

ATTENDU QUE monsieur le maire, Jean-Guy Beudet, est l'un des propriétaires de la Ferme familiale Ste-Sophie;

EN CONSÉQUENCE le maire se retire de la décision d'appui;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Gravel
IL EST APPUYÉ PAR monsieur Daniel Désilets

IL EST RÉSOLU que les membres du conseil appui la démarche d'augmenter les installations et le cheptel de la Ferme Ste-Sophie.

EXTRAIT CONFORME,
CERTIFIÉ CE 6^e jour d'octobre 2016

SIGNÉ

Directrice générale